

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE

DU 27 JANVIER 2024

L'assemblée générale ordinaire du Comité territorial de rugby de La Réunion s'est réunie le 27 janvier 2024 à 10 heures au CREPS de Saint-Paul, pour procéder à l'élection de membres du Comité directeur.

Associations membres de l'assemblée générale

Etaient représentées :

JSB RUGBY	représenté par Monique CATHALA, présidente
ETANG SALE RC	représenté par Jérôme AGENOR, président
RC PORTOIS	représenté par Christian M'LANAO muni d'un pouvoir spécial
RC SAINT-BERNARD	représenté par Jean-Michel BOUCHON, président
RC SAINT-GILLES	représenté par Jean-Michel LABBE, président
RC SAINT-PAUL	représenté par Daisy ADOLPHE munie d'un mandat spécial
RC SAINT-PIERRE	représenté par Audrey MENARD, présidente
RC TAMPON	représenté par Delphine PEURON, présidente
RRCE	représenté par Dany BOYER, muni d'un pouvoir spécial
SC CHAUDRON	représenté par Mickael TESSEDRE, président
SAINT JO OVALIE	représenté par Wilfrid HOAREAU, président
XV DIONYSIEN	représenté par Babou CARIMBACASSE, président
ZARLEQUEENS	représentée par Bruno BEN ATTAR, muni d'un pouvoir spécial

représentant 13 clubs sur 16 et un total de 83 voix sur 88

Etaient absentes :

LEU RUGBY CLUB
RT SAINT-DENIS
RSC SAINT-LOUIS

Membres du comité directeur :

Etaient présents :

Daniel BLONDY, président	Jérôme AGENOR	Jean-Michel LABBE
Monique CATHALA, vice-présidente	Delphine CATHALA	Christian MLANAO
Jean-Michel BOUCHON, secrétaire général	Raphaël GERARD	Arthur SABATIER
Stéphane MARQUER, trésorier	Jean-Michel HUBERT	
Daisy ADOLPHE	Wilfrid HOAREAU	

Salariées du Comité

Vanessa LOUISE, secrétaire

Naëlsie ROBERT, chargée de communication

Le quorum, égal à la moitié des associations, représentant au moins la moitié des voix, étant atteint, l'assemblée générale peut valablement délibérer.

Le président souhaite la bienvenue aux participants et ouvre la séance.

Il présente le docteur Maxime DUJARDIN, médecin urgentiste, qui accepte de présider la commission médicale avec le concours de Audrey MENAND.

DESIGNATIONS DE MEMBRES AU COMITE DIRECTEUR

Le secrétaire général expose que trois postes sont vacants pour occuper la fonction de membre du Comité directeur.

Le premier résulte de la démission de Jacqueline FACONNIER, initialement élue sur la liste arrivée en seconde position lors des élections de début du présent mandat.

En application des dispositions du dernier alinéa de l'article 8 de nos statuts : *en cas de démission d'un élu, ce dernier est remplacé par le premier candidat non élu de la liste à laquelle appartenait le démissionnaire.*

Jacqueline FACONNIER avait été déclarée élue suite à la démission des deux premiers candidats figurant sur cette liste. Sa démission conduit à son **remplacement par Bernard SEVAÏ, premier candidat non élu. Ce dernier accepte la fonction de membre de comité directeur.**

Deux autres vacances résultent de la démission de Bertrand LOCQUEMIGNIES et de Albert MONTBRUN, élus sur la liste arrivée en première position lors des élections de début du présent mandant. Cette liste ne comporte plus aucun candidat non élu.

En application du troisième alinéa de de l'article 12 de nos statuts : *en cas de démission, l'assemblée générale pourvoit au remplacement des postes vacants, au scrutin uninominal à un tour, ce pour la durée du mandat restant à courir.*

Les clubs ont été informés de la possibilité de présentation de candidatures et quatre candidats se sont déclarés.

Il convient donc de procéder à l'élection de deux candidats.

Préalablement, il y a lieu de constituer une commission de surveillance des opérations électorales composée d'au moins trois membres.

A l'unanimité, le comité directeur désigne Daisy ADOLPHE, Vanessa LOUISE et Naëlsie ROBERT pour constituer la commission de surveillance des opérations électorales.

Il est procédé à l'examen des candidatures suivantes :

- François CHANE KAYE BONE
- Philippe IMBERY
- Audrey MENAND
- Frédéric PLANAS

Il est constaté que chaque candidat répond aux exigences fixées par l'article 8 de nos statuts.

Chaque candidat est invité à présenter les motifs de sa candidature.

Il est procédé aux votes, par bulletins secrets, chaque club disposant d'un nombre de voix déterminé en fonction du nombre de licences délivrées dans chacun, arrêté au 30 juin 2023, conformément aux dispositions de l'article 5 de nos statuts.

A l'issue du scrutin, la commission de contrôle des opérations de vote proclame les résultats suivants :

- | | |
|---|-----|
| - Nombre de clubs ayant participé au vote : | 13 |
| - Nombre de sièges à pourvoir : | 2 |
| - Nombre d'enveloppes sans bulletin : | 0 |
| - Nombre de bulletins blancs ou nuls : | 0 |
| - Nombre de suffrages exprimés : | 166 |
| - Ont obtenus : | |
| - François CHANE KAYE BONE : | 9 |
| - Philippe IMBERY | 30 |
| - Audrey MENAND | 74 |
| - Frédéric PLANAS | 53 |

Audrey MENAND et Frédéric PLANAS sont déclarés élus.

ECHANGE SUR L'ORGANISATION GENERALE ET LA SITUATION DU COMITE

La désignation de trois nouveaux membres va induire des modifications de l'organisation du Comité, dans la perspective de terminer le mandat en cours dans les meilleures conditions.

Le président se félicite de l'importante participation des clubs à la présente assemblée.

Il salue l'engagement de tous, spécialement celui des salariés : techniciens et administratifs.

Il informe du licenciement de Sébastien Alcatraz pour raison médicale (inaptitude à tout emploi constatée par la médecine du travail), ainsi que du départ prochain de Patrick Fontaine dont l'état de santé constaté par le médecin du travail ne lui permet plus d'assumer les tâches qui lui étaient confiées.

Le nombre des licenciés progresse (2 210 à ce jour) et l'objectif de 2 500 devrait pouvoir être atteint d'ici la fin de la saison.

Le programme des sélections, de leur encadrement et des déplacements est annoncé.

Une commande de ballons et de matériel d'entraînement a été reçue, pour le renouvellement des dotations des formateurs et l'équipement des sélections.

Une information sur un nouveau dispositif d'accompagnement financier des clubs au titre des compétitions est communiquée (modalités de perception des IK OM).

L'ordre du jour étant épuisé, le président remercie les participants et prononce la clôture des travaux de l'assemblée générale, à 11h45.

Le président :

A stylized blue ink signature of Daniel Blondy, consisting of a large 'D' and 'B' intertwined.

Daniel Blondy

Le secrétaire général :

A stylized blue ink signature of Jean-Michel Bouchon, featuring a large 'J' and 'B'.

Jean-Michel Bouchon